

Image not found or type unknown



Un fonctionnaire à mis temps peut-il créer une entreprise

Par **golgoth15_old**, le **29/08/2007** à **00:26**

Bonjour,rrnJe suis fonctionnaire de l'education nationale à mis-temps.rnJe cherche une solution pour créer une entreprise dans un domaine qui n'a rien à voir avec mon activité dans l'administration.rnJe ne sais pas si cela est possible et les contraintes à respecter.rnD'avance merci pour vos conseils.